



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Publication du rapport (Cyber)violences de genre chez les jeunes de 11 à 18 ans

Question écrite n° 4844

Texte de la question

Mme Sarah Legrain interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le blocage de la publication du rapport « (Cyber)violences de genre chez les jeunes de 11 à 18 ans », commandé par le ministère sous la direction de M. Pap Ndiaye. Mme la députée a récemment été sollicitée par des professeurs référents Égalité filles/garçons de plusieurs établissements parisiens, présents à la présentation, en avant-première, de ce rapport mené auprès de 3 800 élèves dans 14 établissements scolaires franciliens. Selon ces enseignants, le cabinet de Mme la ministre a fait savoir que cette étude ne pourrait être publiée avant plusieurs mois, sans raison valable. Ces accusations ont été confirmées par un article de *Médiapart* du 21 février 2025, intitulé « Violences de genre à l'école : ce que dit le rapport caché par le ministère de l'éducation », qui mentionne l'intervention directe du cabinet pour empêcher la publication de ce rapport à la date initialement prévue, à savoir le mois d'avril 2025. Selon ce rapport de plus de 100 pages, l'état des lieux sur les violences sexistes et sexuelles, les violences psychologiques et les violences physiques que vivent les jeunes, ainsi que sur leur déclinaison en cyberviolences, est tout bonnement accablant. On y apprend notamment que « 43 % des élèves déclarent avoir été victimes de violences sexuelles » au cours de la dernière année écoulée, qu'il s'agisse d'agressions sexuelles, d'outrages sexuels ou d'atteintes à l'image intime. Les filles sont plus concernées (une sur deux) que les garçons (38 %), tandis qu'une grande partie des élèves assignés ou assignées LGBTQIA+ disent en avoir subi, tous genres confondus. Ou encore que « seulement 26 % des victimes de violences disent en parler et que « seulement 13 % des victimes disent se tourner vers des adultes de l'école ». Devant ces enseignements terribles, tirés d'une étude menée de manière indépendante et financée par le ministère, Mme la députée s'interroge, au même titre que les professeurs, les chercheurs, les parents et les enfants, sur le silence de Mme la ministre à ce sujet et sur l'absence de publication officielle de ce document pourtant d'intérêt public. Alors que « l'affaire Betharram » donne une illustration terrible des violences et de l'*omerta* qui peuvent trouver leur place à l'école, que la sphère réactionnaire s'est récemment attaquée avec acharnement au programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evares) et que les discriminations visant les personnes LGBTQIA+ sont en augmentation constante, le blocage de la publication de ce rapport par le ministère l'interpelle. Dans ce contexte, elle lui demande si elle va lever les doutes qui persistent sur la publication de ce rapport de toute urgence et si elle compte rendre publics les résultats de cette étude.

Données clés

Auteur : [Mme Sarah Legrain](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4844

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1489